

LANNE DE BARETOUS. La fédération des chasseurs a introduit hier matin deux cerfs et une biche

Des cerfs dans le Barétous

■ François Cardona

« Envoie-moi ton baton ! » crie un chasseur à un jeune qui observe les animaux apeurés. Hier matin, près de Lanne en Barétous, les deux cerfs et la biche n'osaient pas sortir du camion. Les membres de la fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques ont donc aiguillonné les animaux pour les forcer à quitter leur abri mobile. Enfin les cervidés se sont élancés et, en quelques secondes, ont disparu dans le sous-bois de Lissiague. « Ils sont partis dans la direction idéale ! » s'est exclamé David Achéritogaray, l'expert en charge de leur introduction dans les Pyrénées. Son objectif était de lâcher les deux cerfs dans la zone où sept biches avaient été repérées il y a quelques jours. En espérant qu'ils se reproduisent rapidement.

Quinze cervidés introduits. Si les chasseurs ont rapidement perdu de vue les trois animaux, ils n'ont pas perdu leur trace pour autant : les deux cerfs de trois ans et la biche sont munis d'un collier-émetteur, qui permet de suivre leurs déplacements.

« La fédération aura introduit quinze cervidés dans le Barétous » déclare David Achéritogaray. « Mais cette opération était la dernière avant longtemps, car nous n'obtiendront probablement plus d'autorisation pour leur transport » ajoute-t-il. Les cerfs ont été capturés dans le parc naturel régional du Massif Central. Ils sont arrivés dans le Béarn sans leur bois, afin qu'ils ne se blessent pas pendant les six heures de trajet. Ils gambadent désormais dans les 9 000 hectares boisés du Barétous. En attendant les chasseurs.

Mais ceux-ci vont devoir patienter avant de pouvoir épauler leur fusil. Car le but de la fédération est de voir augmenter régulièrement la population de cervidés dans la région. Jusqu'à atteindre une centaine de têtes d'ici cinq à dix ans.

« Nous allons réguler le nombre de cervidés afin d'éviter qu'ils provoquent des dégâts » souligne David Achéritogaray. Car cerfs et biches se reproduisent rapidement, entre le 15 septembre et le 15 octobre, et peuvent, comme en Haute-Garonne récemment, abîmer des prairies de fauche.

« 20 % d'animaux chassables ». La fédération, en association avec six communes de Soule et Barétous (Arette, Haux, Lanne, Licq Atherey, Montory et St Engrâce) a donc mis en place un plan de chasse. Pour le moment, il est interdit de tuer du cerf. Mais d'ici un an, des traques seront organisées. « Nous procéderons à un comptage, puis nous désignerons 20 % d'animaux chassables » explique-t-on à la fédération de chasse.

L'arrivée des cerfs dans le Barétous est une nouveauté : « nous n'avons jamais chassé ces animaux ici » soutient un homme d'une cinquantaine d'année, heureux de voir apparaître un gibier différent dans sa région.

La forêt d'Iraty, toute proche, abrite bien des cervidés, mais ils ne se sont jamais aventurés dans le Barétous. La fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques a donc voulu remédier à cette situation frustrante pour qui aime traquer le cerf.

Ils sont arrivés dans le Béarn sans leur bois, afin qu'ils ne se blessent pas pendant les six heures de trajet.

Pour le moment, il est interdit de tuer du cerf. Mais d'ici un an, des traques seront organisées.



Les chasseurs pourront commencer à traquer les cerfs dans un an environ, mais en respectant des quotas précis

PHOTO ALAIN GUILHOT